

Trajectoires

*Des nouvelles du centre d'accueil pour
demandeurs d'asile d'Uccle,
installé près de chez vous.*



Lettre d'information du département « Accueil des Demandeurs d'Asile » de la Croix-Rouge de Belgique
Centre d'accueil d'Uccle- n°7 - Juin 2020

© Geoffrey Ferroni



Édito

En Belgique, 30 à 40% des demandes de protection internationale sont introduites par des femmes. La Croix-Rouge de Belgique les accueille dans des centres mixtes – nous les avons accueillies au centre d’Uccle - ou dans des centres spécifiques pour femmes, comme celui situé à Jette. Ces femmes sont seules, avec des enfants et/ou accompagnées de leur mari.

Certaines femmes manifestent des traumatismes suite à des violences qu’elles ont subies. Les mères célibataires élèvent leurs enfants dans des conditions extrêmement contraignantes. D’autres rencontrent de nombreux obstacles dans leur parcours d’intégration. Souvent, ces femmes sont confrontées à nombre de ces défis en même temps. Nous leur offrons alors un accompagnement spécifique. Nous leur proposons des formations et nous les orientons dans leur démarches.

En plus d’avoir des raisons de quitter leur pays d’origine, elles partagent leur condition de femme. Rien d’anodin. Dans de nombreux pays aujourd’hui, les femmes sont victimes de persécutions et/ou discriminations liées au genre. Elles accumulent des facteurs de vulnérabilité, mais elles avancent. Et nous sommes à leurs côtés dans ce processus de résilience, aussi dans cette période d’épidémie.

Merci de nous lire.
Prenez soin de vous.

Carmen Salgado Gaeta
Directrice Adjointe



Pour nous suivre de plus près,
rendez-vous sur la page Facebook de notre centre :
<https://m.facebook.com/CentreaccueilMENA.CR.Uccle/>

Sommaire

- 3 Interview - Demandeuse d’asile, maman avant tout
- 4 Migrer quand on est une femme...
- 6 Témoignage - Vivre dans un centre d’accueil
- 7 Recette du monde
- 8 Passez à l’action !

*Dans la mesure du possible, ce document tient compte de la dimension du genre.
Dans le seul but de ne pas alourdir le texte et de faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé comme générique lorsqu’il se réfère à des personnes.*

Demandeuse d'asile, maman avant tout

Elle nous parle de son quotidien de femme migrante.

Vous êtes résidente au centre Croix-Rouge d'Uccle et avez accepté de partager votre histoire, merci. Quel est votre parcours ?

D'origine Camerounaise, je suis arrivée seule à Bruxelles en 2012. Suite à différents problèmes, j'ai dû introduire une demande d'asile. C'est pourquoi je vis au centre.

Vous êtes ici avec vos enfants. Comment vivez-vous la vie au centre ensemble ?

Le plus jeune a aujourd'hui un an et trois mois et l'aîné, 3 ans et demi. Pour le plus jeune, le transfert dans le centre s'est très bien passé. Il avait 5 mois et ne comprenait pas trop ce qui lui arrivait. Pour le plus grand, le changement a été plus difficile. Nous vivions auparavant ensemble dans un appartement dans lequel il avait de l'espace pour jouer, une cuisine où je lui préparais ce qu'il aimait... A l'arrivée dans le centre, il pleurait beaucoup. Il adopte un comportement plus calme lorsque je rends visite à des amis à l'extérieur. Le suivi médical des enfants est bien plus complet que dans mon pays : il y a des rendez-vous réguliers avec des docteurs (ONE), un médecin vient les voir dès qu'ils sont malades, des examens sont réalisés.

Vous rappelez-vous de vos premières impressions du centre ?

Je trouvais le lieu agréable, calme. Nous ne partageons pas la chambre avec d'autres personnes, ce qui est un luxe !

Avez-vous tissé des liens avec d'autres résidents ?

J'ai beaucoup apprécié créer des liens avec les autres familles. Nous nous entraïdions. On pouvait se poser des questions dans les moments de doutes. On se rendait des services : garder les enfants, les faire manger, faire les courses... On partageait nos expériences autour d'un thé. Pouvoir parler entre mamans est rassurant, on se sent bien moins seule. C'était comme une amitié. Mes enfants sont devenus amis avec d'autres. Le plus grand suivait les plus âgés pour les imiter, ils allaient à l'école ensemble. Le deuxième s'entendait très bien avec une petite fille.

Propos recueillis en mars 2020 par
Clémentine Crouzier,
infirmière



© Freya Rostaef

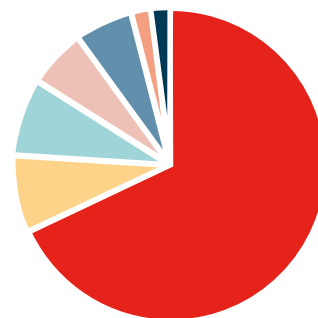
« La plupart des personnes étrangères en Belgique ne sont pas européennes. »



Les nationalités étrangères les plus représentées en Belgique sont les Français, les Italiens et les Néerlandais. 68% de la population de nationalité étrangère vivant en Belgique provient d'un pays faisant partie de l'Union européenne (Myria, 2017).

D'où viennent les personnes de nationalités étrangères en Belgique ?

- Union Européenne
- Afrique du Nord
- Afrique subsaharienne
- Asie occidentale
- Europe hors Union Européenne
- Asie orientale
- Amérique et autres



Migrer quand on est une femme...

Entre l' « affaire Weinstein », le mouvement « #metoo » ou encore la chanson d'Angèle « Balance ton quoi », les discriminations et violences faites aux femmes sont au cœur de l'actualité. Elles touchent aussi tout particulièrement les femmes migrantes, dans leur pays d'origine, durant leur trajet migratoire et/ou dans le pays qui les accueille.

Les femmes représentent aujourd'hui environ la moitié des personnes migrantes de par le monde. Si certaines se déplacent pour des raisons familiales ou économiques, d'autres fuient des violences subies « parce qu'elles sont femmes », exercées au sein de la famille ou dans la sphère publique, dans un contexte de guerre ou en temps de paix.

Des persécutions à chaque étape du parcours migratoire

Quitter son pays pour s'établir ailleurs dans le monde est un choix complexe, généralement motivé par de multiples facteurs. C'est aussi, bien souvent, synonyme de risques, de violences, de peur, de difficultés extrêmes et parfois même de mort, tant pour les hommes que pour les femmes.

Toutefois, force est de constater que **les femmes connaissent des parcours migratoires spécifiques**. En raison de leur statut de femme, elles peuvent être amenées à faire face à des discriminations et à des violences, à différents moments de leur trajectoire.

- **Dans le pays d'origine** : viol comme arme de guerre, exploitation sexuelle, accès limité à l'éducation et à des soins de santé adaptés, mariages forcés, violences conjugales, mutilations génitales féminines, violences liées à l'« honneur », etc. Ces discriminations peuvent constituer des motifs spécifiques de migration chez les femmes.

- **Sur les routes migratoires** : prostitution forcée, agressions sexuelles, abus de passeurs ou d'agents de douane, manque d'intimité et d'accès à des produits sanitaires de base. En raison des politiques européennes visant à limiter l'arrivée de migrants, les parcours d'exil sont de plus en plus dangereux et conduisent au développement du trafic des personnes. Les effets de celui-ci sur les femmes sont pervers et les exposent à des risques croissants de violence et d'exploitation sexuelle, notamment pour celles non accompagnées d'un homme.

- **Dans le pays d'accueil** : (sentiment d') insécurité dans et autour des centres d'accueil, harcèlement et agressions sexuelles.

Subir des violences parce que l'on est une femme : un motif de protection internationale ?

La Convention de Genève, grâce à des critères précis, détermine qui peut prétendre à un statut de réfugié : toute personne qui « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ».

Les violences de genre ne font pas partie des critères. Elles sont toutefois prises en compte, via une certaine interprétation de la notion d' « un certain groupe social », qui peut comprendre les femmes. Il est dès lors **possible pour une femme d'être reconnue réfugiée** si elle démontre des craintes fondées de persécution **en raison de son appartenance au groupe social que constituent les femmes**.

En outre, la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (dite Convention d'Istanbul), en vigueur en Belgique depuis juillet 2016, « contraint l'Etat à porter une attention et à mettre en place des mesures visant à prévenir les violences basées sur le genre et à prendre en charge les victimes. »

Être une femme migrante, c'est souvent faire face à plusieurs types de discrimination qui se combinent : parce que l'on est une femme, mais aussi en raison de son origine et de sa couleur de peau. On parle de **discrimination intersectorielle**.



Qu'est-ce qu'une violence de genre ?

La violence basée sur le genre est la violence dirigée spécifiquement contre un homme ou contre une femme du fait de son sexe, ou qui affecte les femmes ou les hommes de façon disproportionnée. Les rapports hommes/femmes étant la plupart du temps régis par une relation de pouvoir inégale où les hommes ont un rôle social dominant, ce sont les femmes qui sont le plus souvent les victimes de ce type de violence.

En 2017, 46% des migrants arrivés sur le territoire belge étaient des femmes.
(Myria – Rapport 2019)

« Pierre Bleue » : un centre qui accueille les femmes demandeuses d'asile victimes de violences de genre

Les discriminations et violences de genre ont des conséquences sociales, physiques et psychiques sur la vie des femmes. C'est pourquoi il est important de leur offrir un accompagnement adapté : telle est la mission du centre d'accueil Croix-Rouge « Pierre Bleue », en ce qui concerne les femmes en demande d'asile.

« Le centre « Pierre Bleue », situé à Yvoir, offre un lieu de protection et de sécurité aux femmes les plus vulnérables ayant subi des violences basées sur le genre. Une équipe pluridisciplinaire, formée et en constante réflexion, veille à (re)créer

des rapports sociaux plus égalitaires, grâce à la méthode de l'empowerment. Doté de 260 places, réparties en chambres de 1 à 6 personnes, le centre accueille majoritairement des femmes isolées ou avec enfants », explique Christine Huts, directrice du centre.

« Favoriser le sentiment de sécurité et renforcer le pouvoir des femmes de faire des choix librement consentis sont l'essence même de notre méthodologie », poursuit-elle. « Grâce à l'acquisition de nouveaux savoirs et au renforcement de leurs capacités individuelles, les femmes prennent confiance en elles et gagnent en autonomie. »

« Ici, les femmes peuvent choisir avec qui elles veulent se marier et elles peuvent choisir de divorcer. Dans mon pays, cela est impossible. »

Une résidente du centre « Pierre Bleue »





Témoignage

Vivre dans un centre d'accueil

L'une de nos résidentes candidate réfugiée nous raconte.

Je viens d'un pays en Afrique. Je ne veux pas préciser d'où, j'ai peur qu'on me reconnaisse. En 2012, je suis venue une première fois en Belgique où j'étais hébergée dans un centre. J'avais déjà eu une première audition dans le cadre d'une demande d'asile, mais je ne suis pas restée assez longtemps pour la seconde, j'ai dû retourner au pays. Là-bas, j'ai travaillé pour diverses ONG. Grâce à ma formation en psychologie clinique, j'ai travaillé dans l'accompagnement des personnes ayant subi des violences liées au genre. Après quelques années, j'ai dû repartir, et me suis à nouveau retrouvée en Belgique dans un centre qui accueille aussi des mineurs étrangers non accompagnés (MENA)¹.

Habiter dans un centre avec des MENAs ne me dérange pas. Ils sont gentils et respectueux à mon égard, envers mon jeune fils et envers les autres familles du centre. Parfois les jeunes sont bruyants et se bagarrent. Ce sont des adolescents comme les autres, c'est normal! Ils ne m'ont jamais manqué de respect et jouent parfois avec mon enfant de 4 ans

ce qui me permet de faire autre chose.

« Ici, j'ai essayé de me former en sciences infirmières. Comme les frais scolaires sont trop élevés, j'ai arrêté la formation pour travailler à la Poste, où je trie le courrier. »

En arrivant au centre, j'ai retrouvé une dame d'Amérique du Sud rencontrée au Petit Château², c'était bien de se retrouver ici ! Elle aussi a un enfant. Comme le centre de Uccle est une structure adaptée aux adolescents, il manque d'espaces de jeux pour les petits, mais les enfants s'y sentent bien. Nous déménagerons bientôt dans un autre centre bruxellois, car les places pour familles

ici vont être reconverties en places pour MENAs.

Mon fils est à la maternelle dans une école du quartier Saint-Job et cela se passe très bien. Il adore y aller avec les autres petits enfants du centre. Il a beaucoup évolué en français depuis notre arrivée. Je dois lui parler notre langue qu'il commence à oublier.

Ici, j'ai essayé de me former en sciences infirmières. Comme les frais scolaires sont trop élevés, j'ai arrêté la formation pour travailler à la Poste, où je trie le courrier. Mon nouveau changement de lieu de vie me tracasse, car cela signifie une nouvelle intégration pour moi, mon enfant, la recherche d'une nouvelle école, d'un nouvel emploi. Mais c'est la vie. Et il faut continuer!

Propos recueillis en janvier 2020 par **Guillermo Gomez**, référent MENA

¹ Le centre d'Uccle est spécialisé dans l'accueil de MENA et accueille temporairement des familles.

² Centre dit d'« arrivée » où les personnes qui souhaitent introduire une demande de protection internationale s'enregistrent.



© Freya Rostaey



Une Maison Croix-Rouge près de chez vous !

La Croix-Rouge de Belgique, c'est aussi un réseau d'une centaine de Maisons Croix-Rouge locales.

Chacune rassemble une série de services et actions solidaires, permettant d'améliorer les conditions d'existence des personnes plus vulnérables : aide alimentaire, boutique de seconde main, aide matérielle d'urgence, visite aux personnes isolées, prêt de matériel paramédical, formation aux premiers soins, etc.

Rendez-vous :

- A la Maison Croix-Rouge de Forest, avenue Willemans Ceuppens, 11 à 1190 Forest
- A la Maison Croix-Rouge de Watermael-Boitsfort, Rue du Pinson, 131 à 1170 Watermael-Boitsfort

Plus d'info : <https://maisons.croix-rouge.be/>



© Croix-Rouge de Belgique



RECETTE DU MONDE

« Pupusas », recette traditionnelle du Salvador

Ingrédients pour 25 pupusas :

- 1 kg de farine de maïs
- 1 kg de mozzarella en boule
- 1 kg de mozzarella râpée
- 460 gr de rillettes ou de poulet haché
- 460 gr de frijoles/haricots noirs en purée
- 1 verre d'huile
- Du consommé de volaille

Pour la sauce et la garniture :

- 10 tomates
- 1 gousse d'ail
- 1 petit oignon
- Origan
- Sel et poivre
- 10 carottes
- 2 choux blancs

Préparation :

Tous les ingrédients doivent être préparés séparément :

Dans une poêle, faites cuire les rillettes ou le poulet haché avec de l'huile.

Faites frire les haricots dans une autre poêle.

Dans un bol, mélangez et malaxez les deux types de mozzarella.

Dans un autre bol, préparez la pâte : ajoutez l'eau petit à petit à votre farine jusqu'à ce que vous obteniez une pâte souple, maniable et qui ne colle pas.

Faites une tortilla : Formez une boule avec un peu de pâte et aplatissez-la peu à peu, en la tournant de temps en temps. Cela forme une petite galette, de préférence ronde et fine. Dans le creux de celle-ci, placez la garniture de votre choix.

Repliez ensuite la tortilla de sorte à recouvrir la farce de pâte, et refaites une tortilla avec la pâte : votre première pupusa est prête. Faites de même avec le reste de la pâte et de la farce. Veillez à ce que votre tortilla ne soit pas trop épaisse, sinon elle cuira mal.

Laissez cuire les pupusas dans un « comal » ou dans une poêle en téflon 1 à 2 minutes de chaque côté jusqu'à ce que la pâte soit bien cuite.

Pour la sauce, passez les tomates, l'ail, l'oignon et les épices au mixeur jusqu'à l'obtention d'une purée fine et homogène. Ensuite, faites cuire ce mélange pendant environ 30 minutes à feu doux.

Râpez le chou et les carottes et garnissez l'assiette avec ces crudités.

Bon appétit !

Passez à l'action !

Devenez bénévole !

Vous avez du temps libre et souhaitez témoigner votre solidarité aux mineurs non accompagnés accueillis dans notre centre ?

Nous sommes à la recherche de **volontaires néerlandophones** pour notre **école de devoirs**.

Nos jeunes résidents âgés de 14 à 17 ans ont besoin de votre soutien pour apprendre le néerlandais, **les mardis et jeudis de 19h30 à 21h**.

Intéressés ?

Contactez-nous au 02/373 07 60 ou aux adresses zoe.eggleston@croix-rouge.be et/ou marie.frenay@croix-rouge.be

Participez à nos activités !

Découvrez ici toutes les occasions de venir à notre rencontre pour mieux comprendre la réalité des personnes que nous accueillons.

En raison du Covid19, l'ensemble de nos activités sont malheureusement annulées à ce jour. De nouvelles occasions de se rencontrer seront organisées dès que possible, en fonction des recommandations gouvernementales. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre page Facebook !



Pour nous suivre de plus près, rendez-vous sur la page Facebook de notre centre : <https://m.facebook.com/CentreaccueilMENA.CR.Uccle/>



un
immense
merci
d'avance !

CROIX-ROUGE 
de Belgique

Trajectoires

La lettre d'information du département «Accueil des Demandeurs d'Asile» de la Croix-Rouge de Belgique. Centre d'accueil d'Uccle - n°7 - Juin 2020

Coordnatrice de rédaction :
Emilie Lembrée - Service Sensibilisation

Éditeur responsable :
Pierre Hublet, rue de Stalle 96
B-1180 Bruxelles

Pour tout renseignement, contactez-nous :
@ : centre.uccle@croix-rouge.be
T : 02/373 07 60

Visitez notre site internet :
<https://accueil-migration.croix-rouge.be>

Vous souhaitez recevoir notre newsletter par email? Contactez-nous à l'adresse suivante, en précisant votre code postal : sensibilisation.migration@croix-rouge.be

Avec le soutien
de fedasil

